



## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

### SOLUTION DE MISE À L'ESSAI D'ENTREPRISE

#### OBJECTIF DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

**Le présent document ne constitue pas un appel d'offres.** La présente demande de renseignements ne donnera pas nécessairement lieu à une mesure d'approvisionnement. Aucun marché ne sera conclu dans le cadre de la présente demande de renseignements.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) souhaite adopter une approche d'entreprise pour la mise à l'essai des logiciels d'application et, par conséquent, a besoin d'une solution de mise à l'essai d'entreprise. La présente demande de renseignements a pour objectif de recueillir auprès de l'industrie les renseignements les plus récents possible afin de déterminer en quoi consistent les solutions de mise à l'essai d'entreprise disponibles sur le marché.

Les fournisseurs doivent répondre aux questions posées dans la demande de renseignements. Ils doivent également fournir les livres blancs sur la solution, s'il y a lieu.

#### PRINCIPAUX OBJECTIFS

La présente demande de renseignements vise à déterminer si des produits logiciels d'un fournisseur pourraient accroître l'efficacité et l'efficience des pratiques de mise à l'essai de l'Agence. Cela permettrait d'améliorer davantage la réputation de l'ARC en matière de fourniture d'applications sécurisées de grande qualité, tout en offrant la possibilité d'accélérer le processus de mise à l'essai, favorisant ainsi des lancements de versions plus fréquents.

La solution de mise à l'essai d'entreprise satisfera aux exigences suivantes :

- 1. L'interface utilisateur du logiciel du fournisseur doit être en anglais et en français.**
- 2. Intégration des exigences opérationnelles et des scénarios d'essai**



- Possibilité de consigner et d'associer les exigences opérationnelles et les scénarios d'essai avec un contrôle des versions pouvant appuyer le projet de développement agile ou interactif et le projet de développement de type cascade.

### **3. Intégration avec la gestion des défauts**

- Intégration avec le système de détection des anomalies qu'utilise actuellement l'Agence (JIRA – version 7.1.9) et le système de signalement des incidents en production (BMC Remedy 7.6). L'intégration permettra de lier les scénarios d'essai avec les anomalies et les incidents, tout en réduisant le dédoublement des anomalies et des incidents.

### **4. Répertoire, exécution et automatisation des scénarios d'essai**

- Les scénarios d'essai et les métadonnées connexes sont conservés de façon centralisée, et un contrôle des versions est exercé.
- Les scénarios d'essai peuvent être exécutés automatiquement selon un calendrier établi.

### **5. Représentation virtuelle du service**

- Possibilité de déployer un bien virtuel dans un environnement d'essai simulant un service de production plus tôt au cours du cycle de développement, avant que le service soit disponible.

### **6. Visibilité du processus de mise à l'essai**

- Courriel avisant les parties concernées lorsque les essais sont exécutés ou terminés; affichage de la preuve des essais et impression des résultats des essais.

### **7. Gestion de la charge de travail ou des tâches de mise à l'essai**

- Attribution de la charge de travail ou des tâches de mise à l'essai à un testeur, avis envoyé par courriel lorsque les tâches de mise à l'essai ont été attribuées et affichage de l'historique des tâches de mise à l'essai attribuées. Possibilité d'assurer un suivi des charges de travail attribuées au testeur, de même que des progrès et de la productivité de celui-ci, des pourcentages d'achèvement et des paramètres. Gestion de la production de rapports et des tableaux de bord à l'égard des indicateurs de rendement clés.
- Possibilité d'aviser les coordonnateurs des versions lorsqu'un code d'application peut faire l'objet d'une migration à la fin des essais. Possibilité également d'aviser les testeurs lorsque les essais peuvent commencer à la suite de la migration du code.



## **8. Gestion des données d'essai**

- Possibilité de créer des données d'essai, de masquer des données, de comparer des données entre les sources et d'automatiser l'exécution des scénarios liés aux données d'essai selon un calendrier établi ou à titre de traitement par lots, ou les deux.
- Possibilité de conserver les scénarios dans un répertoire centralisé dans lequel des recherches peuvent être effectuées et qui peut être facilement mis à jour et réutilisé pour actualiser les données d'essai.

## **9. Essais de fiabilité (rendement et chargement)**

- Possibilité de mener des essais de fiabilité manuellement ou selon un calendrier établi, auprès d'utilisateurs simulés et pour divers types d'applications : Web, Java, ordinateur central, plateforme mobile, multimédia, services Web et applications infonuagiques, y compris la simulation d'un chargement dans l'environnement Citrix.
- Possibilité de scénariser ou d'automatiser des utilisateurs virtuels au moyen des technologies suivantes : AJAX (Asynchronous JavaScript And XML), JavaScript, applets Java, émulation des terminaux de l'ordinateur central IBM, services Web, applications Internet riches.

## **10. Analyse de sécurité des évaluations de la vulnérabilité**

- Réalisation proactive d'analyses des évaluations de la vulnérabilité à titre d'essais de régression pour les applications Web et les bases de données. Les bases de données comprennent : ordinateur central IBM DB2 z/OS; Oracle; Sybase; MySQL; Microsoft SQL Server; DB2 d'IBM.

## **11. Intégration avec le système de gestion des versions, des changements et de la configuration**

- La solution de gestion des essais peut être intégrée au système de gestion des services de technologie de l'information de l'Agence (BMC Remedy 7.6) aux fins de coordination et de gestion du système et d'élaboration des versions tout au long du cycle de vie des essais.

## **12. Essais relatifs au navigateur mobile**

- Mise à l'essai des applications Web par l'intermédiaire du navigateur Web mobile.
- Possibilité d'effectuer des essais au moyen des émulateurs de la plateforme du navigateur mobile pour les appareils dont le système d'exploitation est iOS, de même que les appareils Android et BlackBerry.



### **13. Essais infonuagiques**

- Essais infonuagiques à titre de service. Fourniture de modèles d'utilisation négociés aux fins d'essais à titre de service. Service fourni sur place ou en dehors des locaux; service géré ou non.
- Possibilité d'héberger et de mettre à l'essai des applications Web (Java Swing et navigateur) au moyen de l'informatique en nuage. Possibilité de mener des essais infonuagiques externes à l'égard d'applications Web hébergées à l'interne (Java Swing et navigateur).

### **14. Essais relatifs à l'expérience utilisateur**

- Essais dirigés ou non à l'égard de l'expérience utilisateur. Les essais dirigés comprendraient la possibilité d'enregistrer sur bande vidéo un essai relatif à l'expérience utilisateur mené par un testeur.

### **15. Essais bêta**

- Fourniture d'une solution facilitant les essais bêta intégrée à la solution de gestion des essais aux fins de production de rapports et de gestion des essais bêta. Possibilité d'élaborer des sondages et questionnaires pouvant être distribués ou publiés sur le site des essais bêta. Les résultats des essais bêta seront surveillés et communiqués par l'intermédiaire de la solution de gestion des essais.

## **QUESTIONS AU SUJET DE LA SOLUTION PROPOSÉE**

### **Veillez fournir des réponses détaillées.**

1. En quoi consiste la solution de mise à l'essai d'entreprise proposée?
2. Décrivez l'architecture de la solution.
3. Décrivez comment la solution peut être adaptée à l'informatique en nuage.
4. Expliquez comment la solution satisfait aux 15 exigences établies dans les principaux objectifs.
5. Décrivez les options relatives aux licences d'utilisation de la solution (nombre d'utilisateurs, unité centrale, serveur, installation sur un appareil, à l'échelle de l'entreprise, etc.).
6. Décrivez les interfaces de programmation d'applications normalisées qui sont prises en charge par la solution afin de garantir la réussite de l'intégration avec les applications et solutions du secteur d'activité de l'ARC.
7. Décrire les capacités de la solution sur le plan de la vérification et de la consignation.
8. Est-ce que tout le soutien technique connexe est fourni directement à l'ARC par le fabricant d'équipement d'origine?
9. Décrivez les capacités de la solution en ce qui concerne l'authentification et le contrôle d'accès.



10. En quoi consisterait le service après-vente? Cela peut comprendre le soutien à la mise en œuvre ou à la formation, la fréquence des mises à niveau, la personnalisation et le choix de se prévaloir ou non des mises à niveau.

## **EXPOSÉS INTERACTIFS**

L'ARC peut demander, à sa seule discrétion, à rencontrer les répondants intéressés ayant clairement répondu aux questions susmentionnées. L'objectif consiste à donner aux répondants intéressés l'occasion de présenter leur solution se rapportant à la présente demande de renseignements et d'en discuter sur place, dans les installations de l'ARC.

Si l'ARC souhaite que des exposés interactifs soient présentés, les répondants seront contactés dans les quatre à six semaines suivant la date de clôture de la demande de renseignements afin de fixer la date de leur présentation. Un avis de convocation sera fourni aux répondants intéressés. Les sujets ou domaines d'intérêt précis devant être abordés dans l'exposé pourraient également être fournis, selon les réponses reçues.

Les exposés sur place seront présentés dans la région de la capitale nationale. L'endroit et le lieu exacts seront précisés dans l'avis de convocation. Il convient toutefois de noter qu'aucun exposé ne devra durer plus de trois heures. Les fournisseurs devront également fournir une version électronique de leurs documents de présentation à la fin de leur exposé.

Les exposés des fournisseurs comporteront des détails précis concernant les principaux objectifs énoncés dans la présente demande de renseignements. Par conséquent, un ou plusieurs experts en la matière dans les secteurs visés doivent faire partie des représentants assistant aux exposés; ils pourront ainsi fournir des réponses pertinentes aux questions posées pendant la séance. Des membres du personnel technique de la haute direction de l'ARC possédant une vaste expérience des technologies de l'information assisteront aux exposés.

## **RÉPONSES ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS**

Nous conseillons aux fournisseurs d'indiquer clairement les parties de leur réponse qui sont exclusives. La confidentialité des réponses de chaque fournisseur sera assurée. En raison de la nature de l'activité liée à la demande de renseignements, les répondants doivent savoir que certaines parties de leurs réponses (qui n'ont pas été désignées comme confidentielles) peuvent être utilisées comme fondement pour toute demande de propositions ultérieure, si l'ARC décide de se préparer en vue d'un approvisionnement futur.



Les renseignements fournis en réponse à la présente demande de renseignements ne seront communiqués qu'aux personnes autorisées à participer à cette activité précédant l'approvisionnement.

Les réponses à la présente demande de renseignements ne seront pas utilisées aux fins de qualification préalable et ne pourront en aucun cas restreindre la participation aux futurs processus d'approvisionnement (p. ex., une demande de propositions). Les réponses ne seront pas évaluées de façon officielle.

L'ARC ne remboursera aucune dépense engagée pour la préparation des réponses et la participation aux séances de présentation liées à la présente demande de renseignements.

Le fournisseur doit indiquer le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone d'une personne-ressource dans sa réponse.

Dans l'éventualité où une réponse ne serait pas suffisamment claire, l'ARC se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires à sa discrétion exclusive.

Les fournisseurs doivent envoyer leurs réponses d'ici le **14 décembre, à 14 h**, heure normale de l'Est. L'examen des réponses commencera après la date et l'heure mentionnée ci-dessus. Les réponses reçues après cette date ne pourront pas être examinées.

Les fournisseurs doivent envoyer leurs réponses à la présente demande de renseignements en utilisant le numéro de télécopieur, l'adresse électronique ou l'adresse de livraison ci-dessous :

Agence du revenu du Canada  
Division de la passation des marchés  
Section de la TI  
250 rue Albert, 8ème étage  
Ottawa (Ontario) K1A 1A2

Numéro de téléphone : 613-291-9615  
Numéro de télécopieur : 613-957-6655

Courriel : [shawn.woods@cra-arc.gc.ca](mailto:shawn.woods@cra-arc.gc.ca)

Pour les réponses délivrées par porteur ou messenger, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 15 h, veuillez communiquer avec Shawn Woods afin de fixer une heure de dépôt.



Canada Revenue  
Agency

Agence du revenu du  
Canada

Demande de renseignements (DR) concernant

solution de mise à l'essai d'entreprise

No. 1000111222

**Les soumissions électroniques sont préférées.**

Seules les demandes visant à clarifier les questions posées ou les demandes de commentaires seront traitées dans le cadre de la présente demande de renseignements.

Pour toutes les demandes de renseignements, veuillez envoyer un courriel à l'attention de Shawn Woods à l'adresse [shawn.woods@cra-arc.gc.ca](mailto:shawn.woods@cra-arc.gc.ca) ou composer le 613-291-9615.